

# Un tiers des français déclarent être sous payés



**Le rapport d'[ADP](#) 'People at Work 2021 : l'étude Workforce View' réalisée auprès de plus de 32 000 salariés dans 17 pays, dont 1 920 en France, révèle que près d'un salarié français sur trois déclare regarder sa fiche de paie plus attentivement depuis qu'est survenue la crise du Covid-19.**

### **Des salariés plus attentifs que d'autres**

Les jeunes de moins de 24 ans font désormais plus attention à leur fiche de paie : 34% déclarent ainsi regarder de plus près leur bulletin en fin de mois. C'est 9 points de plus que leurs aînés de plus de 45 ans (25%). Les salariés du secteur des Loisirs et de l'Hôtellerie eux aussi sont plus attentifs à leur fiche de paie : 4 sur 10 affirment la regarder de plus près depuis la crise. Ces chiffres peuvent s'expliquer par la situation compliquée des salariés de ce secteur fortement impactés par la crise sanitaire et dont beaucoup ont été mis en activité partielle. Il en est de même des salariés du domaine de l'immobilier (42%) et du BTP (37%) qui examinent leur rémunération plus attentivement depuis le début de la pandémie.

C'est le cas également pour les freelances qui font plus attention à leur net à payer par rapport aux salariés qui ont un contrat en CDI (35% vs 27%).

### **Des bulletins qui contiennent des erreurs**

Si les salariés regardent plus attentivement leur net à payer, c'est aussi pour éviter les erreurs que peuvent contenir les bulletins de paie. Pour un tiers des salariés, ces erreurs sont en leur défaveur, puisque 33% déclarent être toujours, souvent ou parfois sous-payés. Un tiers affirme également être payés en retard (30%). Plus de la moitié (52%) des entreprises admet que les réclamations des salariés font partie des manières d'identifier les erreurs de paie.

### **Prise en main d'outils de gestion des finances**

Les salariés ont aussi commencé à utiliser des applications pour faciliter la gestion de leurs finances. Là encore, les jeunes de 18 à 24 ans se détachent de leurs aînés. Près d'un tiers d'entre eux utilisent désormais des outils pour gérer leur budget contre seulement un sur cinq des salariés de plus de 45 ans. La crise a mis en lumière ces Français qui souffrent de difficultés financières. En effet, si ces salariés font de plus en plus attention à leurs finances c'est aussi parce que certains peinent à gérer leur trésorerie entre le jour de la paie et l'échéance de leurs factures. Près d'un jeune sur cinq évoque ainsi cette problématique. Une difficulté partagée également par trois salariés sur dix issus du secteur des Médias et 22% des freelances, intérimaires ou CDD.

«Le bulletin de paie est le premier vecteur de communication entre l'entreprise et le collaborateur.»

« La crise sanitaire a replacé la question de la paie au centre du jeu. Les défis étaient colossaux pour les entreprises entre les ruptures de compétences, l'inflation d'évolutions légales ou les systèmes qui ne fonctionnaient pas à distance... Or, le bulletin de paie est le premier vecteur de communication entre



Ecrit par Echo du Mardi le 2 août 2021

l'entreprise et le collaborateur. En temps normal, la paie est ainsi une évidence ; en cas d'erreur ou de retard, les impacts sur la productivité, la situation financière ou la santé des personnes peuvent être majeurs. Sans parler de l'image de marque de l'entreprise. Il est donc temps de porter un nouveau regard sur la paie. Alors qu'elle n'était considérée que comme un processus chronophage et complexe, la paie doit avant tout être juste en temps et en heure quelles que soient les circonstances. Cela passe par une phase de transformation, par exemple en adoptant des processus numériques pour assurer des gains de temps, d'efficacité et d'agilité. De plus, les technologies déployées par un partenaire comme ADP peuvent aujourd'hui faire bénéficier les entreprises de données et d'analyses précises : la paie peut ainsi devenir un atout stratégique pour les DRH, donc un véritable outil de performance au service de l'entreprise » commente Carlos Fontelas de Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.